BILAN SENTINELLES 2022

La veille associative et citoyenne en Maine-et-Loire











Sentinelles de la nature est un projet fédéral du mouvement France Nature Environnement (FNE) lancé en 2017. Ce projet participatif est destiné à toutes les personnes soucieuses de la protection de la nature et de l'environnement.

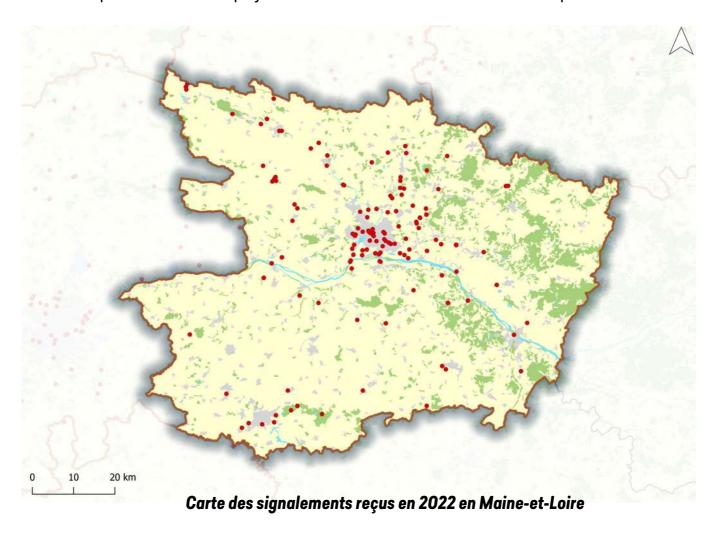
Il permet à chacun, bénévole d'association de protection de l'environnement ou simple citoyen, de signaler en quelques clics une dégradation de l'environnement ou, au contraire, une initiative positive.

OBJECTIES

- Mobiliser les associations et les citoyens
- Améliorer la prévention et la résorption des atteintes environnementales
- Valoriser et favoriser les initiatives en faveur de la nature

Le fonctionnement de la plateforme repose sur la moblisation de ses utilisateurs ainsi que sur le traitement des signalements, effectué dans chaque département par des bénévoles associatifs avec l'appui de l'équipe fédérale de FNE Pays de la Loire.

Ce document présente le bilan du projet Sentinelles de la Nature en Maine-et-Loire pour l'année 2022.



LES PRINCIPAUX CHIFFRES DE L'ANNEE 2022

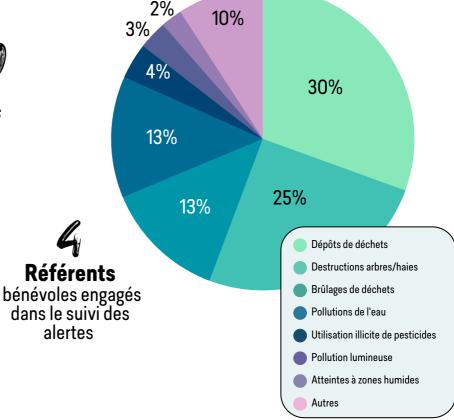
Un outil de veille environnementale



nouvelles sentinelles

enregistrées en 2022

portant à **137** le nombre total de sentinelles du département



Répartition thématique

Exemples de signalements

Dégradations



Création par un propriétaire privé de deux petits plans d'eau accompagnée du busage d'un cours d'eau intermittent, sans déclaration faite auprès de la police de l'eau.

La Sauvegarde de l'Anjou a porté plainte pour ces faits en février 2023 car ces faits nuisent aux milieux aquatiques et au cycle de l'eau.

Initiative favorable

La "Charte de l'Arbre" a été proposée par notre fédération départementale du Maine-et-Loire (Sauvegarde de l'Anjou) aux collectivités territoriales et comporte 5 engagements :

- 1/ Protéger l'arbre tout au long de la vie, dès sa plantation,
- 2/ Mieux repérer les arbres pour mieux les protéger,
- 3/ Promouvoir une démarche ouverte et participative,
- 4/ Faire respecter les droits des arbres,
- 5/ Informer, sensibiliser et éduquer.



SENTINELLES DE LA NUIT

Depuis 2022, la nouvelle version de la plateforme Sentinelles de la Nature comporte une fonctionnalité "Campagnes" qui permet l'organisation de recueils de données sur une thématique ciblée. A l'instar d'autres fédérations du mouvement FNE, FNE Pays de la Loire a lancé sa première campagne sur la thématique de la pollution lumineuse. Intitulée "Sentinelles de la Nuit", cette campagne a été lancée en marge du "Jour de la Nuit", opération nationale de sensibilisation à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé.

Objectifs:

- Recenser des éclairages illégaux pour montrer l'inapplication de la réglementation
- Promouvoir la sobriété lumineuse
- Sensibiliser les différents acteurs à la problématique de la pollution lumineuse
- Faire connaître Sentinelles de la Nature



https://www.fne-pays-de-la-loire.fr/sentinelles-de-la-nuit-la-chasse-aux-eclairages-illegaux-2/

LE RESEAU DE REFERENTS

A la fin de l'année 2022, le réseau de référents est composé de **15 bénévoles** engagés dans le suivi des signalements à l'échelle d'un département, dont 4 référents en Maine-et-Loire.

Dans chaque département, les référents départementaux se réunissent par visioconférence pour un point mensuel (ou bimestriel) sur le traitement des signalements, permettant d'échanger des analyses et expériences et de convenir de la façon de traiter les alertes. L'équipe salariée de FNE Pays de la Loire anime ces points

Par ailleurs, **une réunion régionale** des référents départementaux a eu lieu à Angers le 15 septembre 2022. Celle-ci a permis la formalisation d'un comité de pilotage chargé de prendre les décisions stratégiques pour le fonctionnement de la plateforme dans la région, en complémentarité avec le fonctionnement du comité de pilotage national.

https://sentinellesdelanature.fr/



Benjamin Hogommat- chargé de mission juridique b.hogommat@fne-pays-de-la-loire.fr 02 41 19 54 18

Projet soutenu financièrement par France Nature Environnement, la Région Pays de la Loire, la DREAL Pays de la Loire et la société Eoliennes en Mer Yeu-Noirmoutier

